Réclamations Liberty

Histoires vraies en assurance contre les vols et les détournements

Liberty Mutual MC
ASSURANCE

Les dirigeants d'entreprise savent que, malheureusement, des actes criminels peuvent se produire au moment où on s'y attend le moins. Un employé peut être victime d'un fraudeur qui tente d'accéder aux renseignements et aux comptes bancaires de l'entreprise, ou un employé malhonnête peut décider de profiter de ses privilèges pour détourner des fonds.

Avec l'assurance contre les vols et les détournements de Assurance Liberty Mutual Canada (Liberty), vous avez l'assurance d'être soutenu quand vous en avez le plus besoin. Voici quelques exemples illustrant en quoi notre assurance contre les vols et les détournements et notre expertise en gestion des réclamations bénéficient à plusieurs entreprises canadiennes en cas de sinistre.

Fausses dépenses | Somme versée : 311 000 $

Les propriétaires d'un lieu de divertissement populaire ont découvert que leur gestionnaire d'installations avait profité de sa position d'autorité pour demander le remboursement de fausses dépenses. Pendant les travaux de rénovation, le gestionnaire a présenté de nombreux achats personnels à titre de dépenses d'entreprise.

Liberty a soutenu l'enquête de l'assuré, qui a révélé que l'employé avait frauduleusement acheté des matériaux pour construire sa maison, et des cadeaux pour sa conjointe. Liberty a indemnisé l'assuré pour 311 000 $ de fausses dépenses.

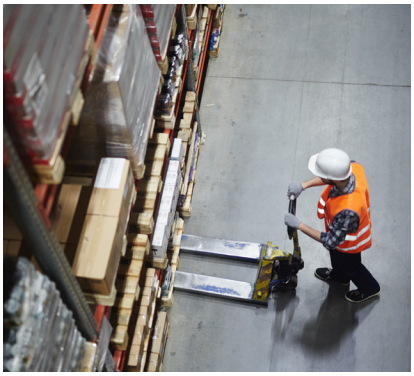

Vol d'entrepôt | Somme versée : 87 000 $

Un fabricant assuré a découvert que ses produits exclusifs étaient annoncés dans le catalogue d'une autre entreprise. L'enquête a permis d'établir qu'un employé de l'entrepôt volait des produits et les revendait par l'entremise d'un tiers. L'employé dissimulait ses vols en manipulant l'information dans le système d'inventaire électronique.

Pris en flagrant délit par des caméras de surveillance, l'employé a été accusé et reconnu coupable de vol de marchandises. **Liberty a versé 87 000 $ pour les biens volés. L'expert en sinistres a aidé l'assuré à documenter et à évaluer le vol.**

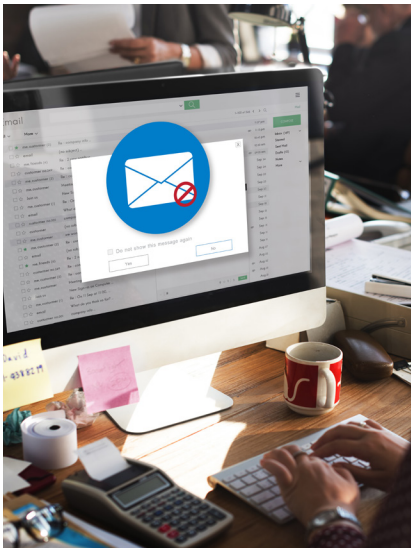

Faux vérificateur | Somme versée : 531 000 $

Une entreprise canadienne d'aliments et de boissons assurée a reçu un courriel provenant d'une personne dans un pays étranger qui se faisait passer pour le courtier en produits de l'entreprise. L'imposteur a déclaré que l'un des vendeurs de l'assuré faisait l'objet d'une procédure d'audit. Dans le cadre de cette procédure, l'imposteur a demandé que le paiement des factures récentes soit versé dans des comptes différents. Comme cette demande n'était pas conforme aux pratiques d'exploitation habituelles, l'assuré a demandé une confirmation sur du papier à en-tête de la compagnie, signé par le président de la société de courtage.

Dès réception de la documentation, le paiement a été transféré. Trois jours plus tard, lorsque le vrai courtier en produits a communiqué avec l'assuré, celui-ci a constaté qu'il avait été victime d'escroquerie. L'enquête a permis d'établir que l'adresse électronique utilisée pour commettre la fraude différait légèrement de celle du courtier en produits légitime. **Liberty a remboursé à la compagnie assurée 531 000 $ pour la fraude.**

Fraudeur d'identité | Somme versée : 52 000 $

Le directeur financier principal d'une société assurée a reçu deux courriels lui demandant de traiter immédiatement un virement électronique qui semblait provenir du président de l'organisation. Convaincu que les courriels étaient légitimes, le directeur financier a effectué le paiement demandé au nom de l'entreprise. Quelques semaines plus tard, en effectuant le rapprochement des comptes, l'entreprise a découvert que les courriels avaient été envoyés par un fraudeur qui s'était fait passer pour le président et avait utilisé une adresse électronique similaire.

Lorsque l'assuré a communiqué avec l'institution financière, il n'a pas réussi à recouvrer les fonds transférés. **Liberty a versé 52 000 $ à l'assuré pour couvrir les fonds perdus en raison de cette fraude d'ingénierie sociale.**

Vol du sac de dépôt bancaire | Somme versée : 15 000 $

Le contrôleur d'une compagnie assurée a laissé un sac de dépôt dans le coffre non verrouillé de sa voiture personnelle, lequel a été volé. Le contrôleur a ensuite tenté de dissimuler le fait que cette somme avait été volée en falsifiant les écritures comptables.

La compagnie assurée a découvert les écritures comptables frauduleuses, ainsi que la somme perdue, et a pu obtenir une preuve de sinistre sous serment. **Liberty a remboursé à l'assuré 15 000 $ pour ce sinistre subi en dehors des lieux assurés.**

Un service optimal

Chez Liberty, le service à la clientèle est une priorité. Lorsqu'une réclamation est présentée, nous la traitons avec rapidité, professionnalisme et compassion. Nous cherchons toujours à régler les réclamations de façon équitable et dans les plus brefs délais. Lorsque nous avons des preuves à l'appui pour défendre une réclamation, nous n'hésitons pas à les invoquer. Plus important encore, lorsque nos clients présentent une réclamation, ils ont l'assurance de pouvoir compter sur nos experts en sinistres dont les connaissances locales et l'autorité sur le marché permettent la prise de décisions et de mesures éclairées.

La philosophie de Liberty en matière de réclamations

- Nous croyons que les assureurs existent pour payer les réclamations valides.
- Nous sommes cohérents, habilités à prendre des décisions rapides et éclairées, et à fournir une réponse adéquate aux réclamations.
- Nous travaillons de concert avec nos souscripteurs et ingénieurs spécialisés dans l'évaluation des risques pour comprendre la couverture et le client.
- Nous développons des relations à long terme avec nos clients et courtiers.
- Nous sommes à l'écoute de leurs besoins individuels et les soutenons au moment où ils ont le plus besoin de nous.
- Nous accordons la priorité au service à la clientèle.
- Nous sommes visibles et accessibles.

Liberty Mutual[MC] ASSURANCE

Assurance Liberty Mutual Canada™ est la dénomination commerciale enregistrée sous laquelle la succursale canadienne de La Compagnie d'Assurance Liberté Mutuelle exerce ses activités au Canada.

Le présent document présente uniquement un sommaire des produits offerts et n'inclut pas toutes les modalités, conditions et exclusions des garanties présentées. Veuillez consulter les modalités de la police pour de plus amples détails sur les garanties et les exclusions.

© La Compagnie d'Assurance Liberté Mutuelle, 2021. Tous droits réservés. 06/21